

SN Seine



Subdivision de Suresnes

Recherche de propriétaires de bateaux stationnés sur la Seine aval - section 306 - commune de Boulogne Billancourt

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2005/11026

Mesdames et Messieurs, les Bateliers et Usagers de la Voie d'eau sont avertis de l'évènement suivant : **Avis de recherche** (propriétaire)

Cet évènement a pour incidence(s) :

- Un rappel des règles générales , qui concerne(nt) tous les usagers sur la ou les voies d'eau suivantes :

- Seine aval entre les PK 11.200 et PK 12.000 (Rive droite) , du mercredi 30 novembre 2005 au samedi 31 décembre 2005

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Subdivision de Suresnes, 5 bis, rue Edouard Nieuport B.P. 84, 92153, Suresnes Cedex - Tél : 01 46 25 04 40 - Fax : 01 40 99 02 31.

Dans l'intérêt de la navigation, les propriétaires des bateaux ci-dessous stationnant sur la commune de Boulogne Billancourt, sont priés de se faire connaître auprès du Service de la Navigation de la Seine, Subdivision de Suresnes , dans un délai de 30 jours, faute de quoi des mesures d'office seront prises.

Les propriétaires devront communiquer, à la subdivision, l'acte de propriété et le certificat d'immatriculation avec l'extrait des droits réels du bateau

- bateau Indien, entre PK 11.200 et 12.000, morceau de freycinet d'environ 10,00 m
- barge Joséphine, entre PK 11.200 et 12.000, barge de 39,00 m
- bateau Fort Mortier, entre PK 11.2000 et 12.000, plaisance d'environ 15,00 m
- inconnu, entre PK 11.2000 et 12.000, morceau de chaland d'environ 20,00 m

Chef de Subdivision

Signé

Cécile PETIT LE BRUN

Date limite d'affichage :
dimanche 1 janvier 2006